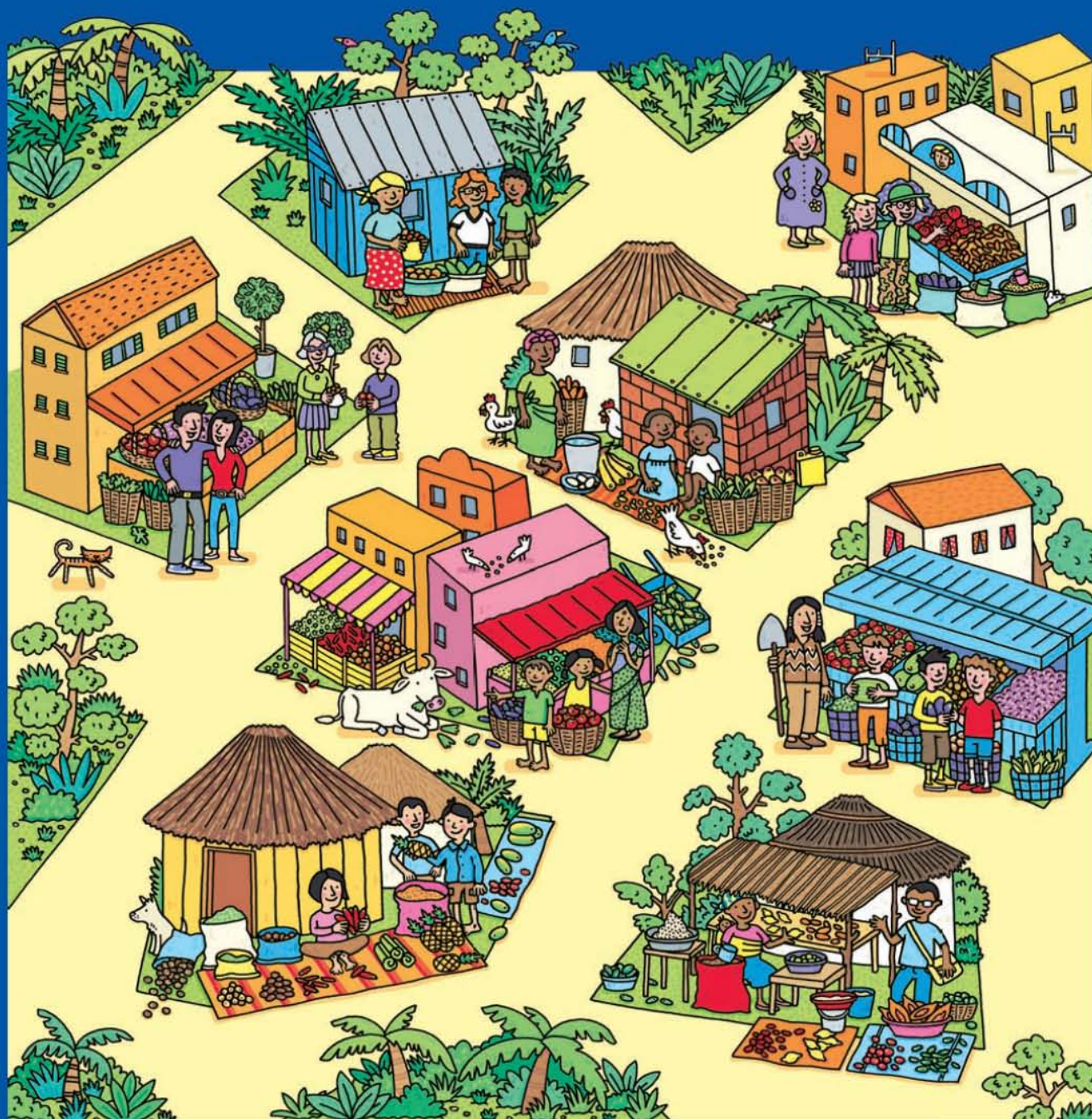


LE DROIT À L'ALIMENTATION :

Une fenêtre sur la planète

Guide de références et d'activités



girls worldwide say



World Association of Girl Guides and Girl Scouts
Association mondiale des Guides et des Edaiteuses
Asociación Mundial de las Guías Scouts

DEZA
DDC
BSC
SDC
COSUDE



Unir les forces contre la faim

Par l'initiative mondiale « Nourrir les esprits, combattre la faim », la FAO et l'AMGE ont uni leurs forces pour former les jeunes du monde entier à comprendre le problème de la faim et la malnutrition, les encourageant à s'engager activement dans la lutte contre la faim. Par des instruments pratiques tels que les leçons de « Nourrir les esprits, combattre la faim », « Le coin des jeunes », le livre de bandes dessinées ainsi que le guide d'activités « Le droit à l'alimentation : une fenêtre sur la planète », nous souhaitons préparer et encourager les enfants et les jeunes à collaborer avec nous dans la lutte planétaire contre la faim et la malnutrition.

Les jeunes possèdent l'imagination, les idéaux et l'énergie pour transformer le monde en un endroit meilleur pour eux et pour les générations futures. Ils ont le droit et la responsabilité de parler haut et d'agir.

En tant que leurs chefs, cheftaines ou professeurs, vous pourrez rendre un service précieux à vos jeunes par l'information, le partage des connaissances, la participation et la démonstration qu'ils ont un rôle important à jouer dans la réalisation d'un monde à l'abri de la faim.

Si vous croyez, comme nous, que la faim et la malnutrition sont inacceptables dans un monde qui a les connaissances et les ressources nécessaires pour mettre fin à ce fléau, unissez vos forces aux nôtres dans la lutte contre la faim !

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans cet ouvrage ne représentent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. Le matériel contenu dans ce produit d'information peut être reproduit ou diffusé à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ce matériel ne peut toutefois pas être reproduit pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef, Service de la gestion des publications, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie, courriel: copyright@fao.org

Table des matières

À propos de ce guide 2



Coude à coude et pourtant
si loin les uns des autres - Brésil 8



Une ancienne pointe de flèche - Canada 12



Au nom de la loi - Inde 16



Arbres, poissons et orangs-outans - Indonésie ... 20



Le bon mélange - Italie 24



De l'eau, de l'eau partout - Jordanie 28



Personne ne reste en arrière - Ouganda 32



Recommencer - Sierra Leone 36

En savoir davantage sur le droit à l'alimentation ... 40

Glossaire 48

Références utiles 50

Organiser des événements et des activités 51

À propos de ce guide

Ce guide au livre de bandes dessinées « Le droit à l'alimentation : une fenêtre sur la planète » a été préparé pour vous aider à former les jeunes au droit à l'alimentation et les encourager à s'engager activement dans la lutte contre la faim dans le monde.

En utilisant le livre et ce guide, vous pourrez les aider à comprendre que chaque individu a le droit d'être à l'abri de la faim et que les membres de la société ont tous des responsabilités concernant la protection et la réalisation de ce droit.

Ce guide offre des instruments éducatifs efficaces afin de rendre l'apprentissage intéressant et amusant. On y propose des activités à mettre en œuvre, ainsi que des informations supplémentaires utiles pour aider d'autres personnes à comprendre le problème de la faim et le sens du droit à l'alimentation.

Comment est organisé ce guide

Ce guide de références et d'activités suit le même ordre que le livre de bandes dessinées : à chaque chapitre du livre correspond un chapitre du guide.

Chaque chapitre de ce guide contient :



L'histoire :

Un résumé pour rappeler brièvement le contenu de l'histoire.

.....

Objectifs de l'histoire :

Ce que devraient savoir les lecteurs après lecture de l'histoire.



Messages clé de l'histoire :

Explication supplémentaire des messages sur le droit à l'alimentation présents dans l'histoire.



Données :

Informations complémentaires utiles pour aider les autres à comprendre les messages de l'histoire.

Débat :

Renvois à la section du livre : « Eh bien, qu'en pensez-vous ? » que vous pouvez utiliser comme guide pour discuter de ces issues autour du monde.



Activités :

Un choix de jeux, d'exercices et d'autres propositions.



Références :

Une liste de points de repère à consulter pour en savoir davantage.

À la fin du guide vous trouverez :

- ✧ En savoir davantage sur le droit à l'alimentation
- ✧ Glossaire des mots utilisés dans le livre de bandes dessinées
- ✧ Références utiles
- ✧ Organiser des événements et des activités

À propos de ce guide

Étapes à suivre pour l'utilisation de ce matériel

Étape 1

Lisez le livre de bandes dessinées et choisissez une histoire.

Toutes les histoires sont indépendantes, avec des personnages et des scénarios différents. Chaque récit développe des aspects divers du droit à l'alimentation. Même si on peut les lire et les utiliser dans n'importe quel ordre, il est important de lire chaque histoire dans sa totalité, y compris les informations complémentaires présentes dans la première et la dernière page du récit, afin d'en dégager un portrait plus complet du droit à l'alimentation.

Étape 2

Lisez le chapitre du guide correspondant à l'histoire, choisissez et préparez les activités à mettre en œuvre avec votre groupe.

Utilisez les activités que vous jugerez les plus utiles pour vous, adaptez-les et enrichissez-les par : chansons, jeux, farces et jeux de rôles, affiches et dessins, travail individuel ou en groupe, contacts avec d'autres membres de la communauté pour les inviter à participer au débat.

Étape 3

Avec votre groupe, lisez et discutez les sections du livre de bandes dessinées : « Saviez-vous que... », « Quelques infos sur mon pays », et « Lisez mon histoire pour découvrir... »

Ces pages aideront les lecteurs à en savoir davantage sur le pays concerné et à se concentrer sur les messages clé pendant la lecture du récit.

Étape 4

Invitez le groupe à lire l'histoire.

Selon les capacités des lecteurs, vous pourrez leur demander de la lire individuellement, en petits groupes, en jeu de rôle ou le faire vous-mêmes à haute voix pendant qu'ils suivent le récit.

Étape 5

Débattez des points que vous trouverez à la page « Eh bien, qu'en pensez-vous ? »

Cette page offre des éléments complémentaires utiles à mieux faire comprendre aux lecteurs les informations présentes dans l'histoire, à y réfléchir et à songer aux applications pratiques à en dégager pour leur propre vie, ainsi que pour celle de leur communauté. La plupart de ces éléments introduisent une ou plusieurs activités présentées dans le guide.

Étape 6

Mettez en œuvre les activités.

Encouragez le groupe à réfléchir sur les activités. Cette « réflexion » et la discussion qu'elle entraînera, vous permettront d'approfondir le lien existant entre les activités et les messages principaux des diverses histoires.

Créez vos bandes dessinées !

- ◆ Traduisez dans la langue locale ou bien écrivez les dialogues de votre histoire.
- ◆ Dessinez vos histoires.
- ◆ Écrivez l'histoire du droit à l'alimentation dans votre pays et dessinez-la.

Partagez ce que vous faites avec nous !

Envoyez vos activités, histoires, dessins et notes à la FAO et à l'AMGE.



Chacun apprend de façon différente, il n'y a pas de méthode « meilleure » pour le faire. Lorsqu'on veut se rappeler quelque chose d'important, on peut s'inventer une chanson, une liste ou un schéma. D'autres personnes pourraient faire un dessin ou prendre des photos. Offrir un grand nombre d'activités et plusieurs chances de poser des questions pour en discuter ensemble est la meilleure manière d'aider les individus à développer des capacités d'analyse qui les aideront à mieux comprendre ce qu'ils lisent. Ceci devrait leur permettre de songer à s'engager à réaliser le droit à l'alimentation pour tous dans leur vie et leur communauté.

Afin de pénétrer le message clé de chaque histoire et ses conséquences dans leur vie, les lecteurs doivent approfondir leur compréhension des actions et événements présentés dans le récit. Ce n'est pas si facile. Les questions posées pendant la discussion peuvent les aider à aller au delà d'une interprétation sommaire des faits et à en comprendre les messages sous-jacents.

Conseils pour poser de bonnes questions :

- ◆ Évitez de poser des questions auxquelles on peut répondre par « oui » ou par « non ».
- ◆ Faites comprendre aux lecteurs que vous souhaitez qu'on vous questionne.
- ◆ Soyez conscients que vous ne savez pas toutes les réponses ! Permettez aux lecteurs de discuter de réponses et de solutions possibles.
- ◆ Répondez à une question par une autre question, ce qui aidera les lecteurs à approfondir leur réflexion et à tirer des conclusions.



Exemples de questions :

- Le cas échéant, y avait-il des points obscurs dans l'histoire ?
- Qu'avez-vous remarqué à propos de... ?
- Quelles pourraient être des explications possibles de... ?
- Que pensez-vous qu'il arriverait si... ?
- Quel est le rôle de... ?
- Selon vous, quels sont les sentiments des personnages du récit à propos de... ?
- Si vous étiez...(un personnage de l'histoire) que feriez-vous ?
- Qu'entendait-il...(un personnage du récit) lorsqu'il/elle a dit... ?
- Qu'auriez-vous fait de façon différente ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients de... ?
- Quel est le message de ce récit ?
- Songez à ce qu'on pourrait faire pour...
- Êtes-vous tous d'accord avec... ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Indiquez quelques bons exemples de...

Nous vous encourageons à utiliser le livre de bandes dessinées et ce guide pour organiser vos propres activités et événements, en y engageant vos jeunes et votre communauté. Voir **Organiser des événements et des activités** à la fin du guide pour en savoir davantage.

À propos de ce guide

Que signifie le droit à l'alimentation ?

Des millions de personnes dans le monde ne mangent jamais à leur faim. Lorsque les individus n'ont pas assez à manger ou n'ont pas accès aux types d'aliments nécessaires pour répondre à leurs besoins nutritionnels, ils peuvent souffrir de la faim ou de la sous-alimentation les empêchant de mener une vie saine et active. Nombre d'entre eux en mourront. La faim et la malnutrition sont des fléaux qui ont des conséquences à long terme sur le bien-être des individus, des nations et du monde entier.

Le droit à l'alimentation signifie que tous les individus ont le droit de s'alimenter et de nourrir leurs familles en toute dignité. Ils doivent pouvoir cultiver, chasser ou se procurer les aliments dont ils ont besoin, ou bien gagner assez d'argent pour les acheter. Pour concrétiser le droit à l'alimentation, il faut faire en sorte que tous les êtres humains aient les connaissances, compétences, ressources et opportunités nécessaires pour se nourrir par leurs propres efforts. Cela veut dire aussi que lorsque des personnes ne sont pas en mesure de s'alimenter pour des raisons indépendantes de leur volonté, elles ont quand même le droit à l'alimentation et doivent être assistées jusqu'à ce qu'elles soient capables à nouveau de se nourrir par elles-mêmes.

Le droit à une alimentation adéquate et le droit fondamental d'être à l'abri de la faim sont reconnus par le droit international et de nombreux pays les ont insérés dans leurs constitutions. Des directives internationales ont été adoptées pour aider les nations à s'engager à respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation de leurs peuples. En reconnaissant que tout le monde a le droit à l'alimentation, les gouvernements nationaux se sont engagés à faire tout leur possible pour que tous leurs citoyens aient assez de nourriture.

Les messages clé du livre de bandes dessinées et de ce guide sont les suivants :

Chacun a le droit de se procurer sa nourriture et de s'alimenter avec dignité.
C'est un droit qui appartient à chaque individu.

Le droit à l'alimentation signifie que chaque individu devrait avoir accès à une alimentation saine et adéquate du point de vue nutritionnel.
Pour être à l'abri de la faim et de la malnutrition, tout être humain doit disposer d'aliments sains et de qualité, en quantité et variété suffisantes pour répondre aux besoins de son organisme.

Les gouvernements nationaux doivent s'acquitter de certaines obligations concernant le respect, la protection et la réalisation du droit à l'alimentation.
Les gouvernements doivent faire tout leur possible pour que leurs citoyens ne souffrent pas de la faim et disposent d'une nourriture saine et adéquate. Ils doivent aider ceux qui ne sont pas capables de s'en procurer par eux-mêmes et ne doivent pas prendre de mesures empêchant l'accès à la nourriture, ou violant le droit à l'alimentation.

Tous les membres de la société ont des responsabilités pour la mise en œuvre du droit de chacun à une alimentation adéquate.
Les individus, les familles, les communautés locales, les organisations non-gouvernementales, les organisations de la société civile, le secteur privé, ont tous la responsabilité de garantir et protéger le droit à l'alimentation de la communauté locale et mondiale.

Voir « En savoir davantage sur le droit à l'alimentation » à la fin de ce guide.

Directives volontaires sur le droit à l'alimentation

Les gouvernements ont préparé et adopté des Directives volontaires sur le droit à l'alimentation, indiquant les étapes pour réaliser ce droit. L'information sur le droit à l'alimentation présente dans ce guide ainsi que dans le livre de bandes dessinées se base sur les principes et recommandations de 19 Directives, qui sont résumées ci-dessous.

- Directive 1** Promouvoir une société démocratique, avec une bonne gouvernance et un environnement social et politique pacifique, stable et favorable.
- Directive 2** Assurer la disponibilité durable d'approvisionnements alimentaires suffisants, adéquats du point de vue nutritionnel et sûrs, ainsi que d'un développement économique qui soutienne la sécurité alimentaire.
- Directive 3** Adopter une stratégie nationale pour le droit à l'alimentation qui pourvoit aussi aux besoins des pauvres, des groupes vulnérables et défavorisés.
- Directive 4** Améliorer le fonctionnement des marchés des produits agricoles et alimentaires, de sorte que tous puissent accéder à ces marchés.
- Directive 5** Faire collaborer les institutions publiques à tous les niveaux et établir des mécanismes de coordination.
- Directive 6** Encourager la participation active de tous les membres de la société.
- Directive 7** Envisager des dispositions juridiques pour appliquer le droit à l'alimentation - y incluant des voies de recours pour corriger les violations - et informer le public de ses droits.
- Directive 8** Favoriser et protéger l'accès de la population aux ressources et biens naturels.
- Directive 9** Prendre des mesures pour assurer que tous les aliments soient sains et sans danger ; adopter et appliquer des normes nationales de sécurité alimentaire ; protéger et informer les consommateurs.
- Directive 10** Préserver et renforcer la diversité de l'alimentation, ainsi que les habitudes et les comportements alimentaires sains, tenant compte des valeurs culturelles et des traditions alimentaires.
- Directive 11** Renforcer les débouchés dans le domaine de l'enseignement et de la formation, surtout au bénéfice des jeunes filles et des femmes.
- Directive 12** Prévoir des ressources financières nationales pour lutter contre la faim et la pauvreté.
- Directive 13** Établir des systèmes d'identification, assistance et aide aux groupes victimes de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire.
- Directive 14** Prendre des mesures - y compris de l'aide alimentaire au besoin - pour protéger et aider ceux qui ne sont pas en mesure de pourvoir à eux-mêmes.
- Directive 15** Assurer que l'aide alimentaire soit sans danger, adéquate du point de vue nutritionnel, acceptable à la culture des bénéficiaires, dans le respect du droit humanitaire.
- Directive 16** Assurer l'approvisionnement en vivres et autres articles de base aux civils en cas de conflit armé, occupation ou désastre naturel.
- Directive 17** Établir des mécanismes de contrôle et d'évaluation des résultats, surtout concernant l'état nutritionnel et la sécurité alimentaire des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables.
- Directive 18** Inclure le principe du droit à l'alimentation dans la législation et les politiques nationales et encourager la création d'institutions nationales de protection des droits de l'homme.
- Directive 19** Appliquer les mesures et respecter les actions et les engagements pris par la communauté internationale, afin que tous puissent jouir d'une alimentation adéquate.